

Commission



Commission TRAVAUX

17 janvier 2024

ORDRE DU JOUR

- Jury appel à projets enfouissements
- Avenant au groupement d'achat des transformateurs
- Groupement de commande contrôle technique des ouvrages
- Questions diverses
 - Maintenance éclairage public
 - 3^{ème} marché subséquent de travaux sur le réseau
 - 4^{ème} marché subséquent de fourniture éclairage public

Appels à projets – Rappels

ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX – Appel à projets annuel

Dispositions validées par le Bureau Syndical le 15 juillet 2021

Les projets seront à déposer avant le 31 décembre de l'année N-1 avec une dotation annoncée au dernier trimestre de l'année N-1.

Les travaux sont à réaliser dans les 2 ans (année N et N+1).

Pour la 3^{ème} année, prise en compte des demandes jusqu'au 31 décembre.

Appels à projets – Rappels

Taux de participation du syndicat :

- si TICFE perçue par le SIED 70 : 60 %,
- si pas de TICFE perçue par le SIED 70 : 40%.

Limitation de l'enveloppe des travaux par commune de 120 000 € HT par an.

Possibilité de réalisation des travaux dans l'année, en dehors de l'appel à projets, avec un financement de 25 % seulement.

Jury de l'appel à projets : commission travaux constituée en jury.

Appels à projets – Rappels

Critères de sélection

Critères de sélection	Observations	Note (100 points + 50 points maxi de bonification)
Coordination voirie après l'enfouissement	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	25 points
Coordination autres réseaux	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	20 points
Situation des travaux	Centre bourg, proximité de bâtiments patrimoniaux, périmètre MH.	15 points
Date de demande initiale	Bonification. Dossier prioritaire à partir de la 3 ^{ème} année, même sans coordination	0 points année 1 30 points année 2
Age du réseau à déposer		< 10 ans : 0 point Entre 10 et 20 ans : 5 points > 20 ans : 10 points
Fils nus à déposer	Bonification, en lien avec la fin des sécurisations souterraines non contraintes	20 points
Commune rurale ou urbaine		Rurale : 10 points Urbaine : 5 points

- Pénalité de 30 points pour les opérations qui n'ont pas fait l'objet d'un démarrage dans les 2 ans et représentées à un appel à projets,
- Prise en compte de la date de délibération en cas d'éventuels ex-aequo.

Appels à projets - Rappels

Commune :

N° d'affaire :

Désignation des travaux :

Questionnaire
transmis
aux communes

Réseaux humides	
Est-il prévu des travaux sur les réseaux humides préalablement à l'enfouissement des réseaux secs ?	
Si oui, précisez le nom du maître d'œuvre et l'état d'avancement de sa mission (<u>ex.</u> études en cours, consultation à lancer, planning prévisionnel...).	
Le marché public a-t-il été notifié à l'entreprise attributaire ?	
Si oui, précisez la date de début des travaux et la durée.	
Indiquez les sources de financements et les éventuelles contraintes liées à leur financement (<u>ex.</u> date limite de fin des travaux...).	
Requalification de voirie	
Est-il prévu un aménagement de voirie postérieurement à l'enfouissement des réseaux secs ?	
Si oui, précisez le nom du maître d'œuvre et l'état d'avancement de sa mission (<u>ex.</u> études en cours, consultation à lancer, planning prévisionnel...).	
Le marché public a-t-il été notifié à l'entreprise attributaire ?	
Si oui, précisez la date de début des travaux et la durée.	
Indiquez les sources de financements et les éventuelles contraintes liées à leur financement (<u>ex.</u> date limite de fin des travaux...).	

Prévisions budgétaires 2024

- La dotation FACé 2023 est supérieure à celle prévue en janvier 2023 (477 000 € au lieu de 308 000 € prévus initialement compte tenu notamment de la majoration obtenue du FACé en octobre 2023).
- Le montant attendu de la participation des concessionnaires au titre de l'article 8 est également prévu en hausse.
- Afin de consommer l'intégralité des financements, il est proposé de prévoir une enveloppe de 2 242 k€ HTVA pour la dotation de cet appel à projets 2024. Ce volume de travaux nécessite la mobilisation de 403 100 € de fonds propres du SIED 70.

Programmation des travaux

Programmes	TRAVAUX	Programmation 2021	Programmation 2022	Programmation 2023	Prévisions 2024
FACE	tranche A/B : renforcement	1 381 585€	1 414 086€	1 404 170€	1 440 000€
	tranche A/B : extension	331 544€	303 400€	225 560€	220 000€
	tranche S : sécurisation fils BT nus	691 382€	677 389€	738 770€	720 000€
	tranche C : aménagement esthétique	517 700€	566 300€	771 542€	1 382 000€
Sdpe	renforcement et sécurisation hors FACÉ	/	/	/	/
	aménagement esthétique A8	904 425€	862 800€	870 470€	860 000€
	aménagement esthétique hors A8 et FACÉ	3 190 899€	1 697 600€	739 776€	/
	suppression de cabines hautes		777 700€	107 500€	/
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	3 527 266€	2 394 354€	1 664 170€	1 700 000€
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	325 054€	348 873€	409 770€	400 000€
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		11 235 555€	8 891 142€	6 931 729€	6 760 000€

Total prévisionnel des travaux d'enfouissement : 2 242 000€ HT (avec FIMO*)

*Frais internes de maîtrise d'œuvre

Appels à projets 2024 – Dossiers

Bilan des dossiers d'enfouissement étudiés

Années	Nombre de dossiers étudiés	Montant total des dossiers étudiés	Montant moyen par dossier	Taux de retour dans l'année
2020	44	3 630 945 €	82 520 €	52,27%
2021	67	5 500 865 €	82 100 €	53,73%
2022	60	7 051 980 €	117 530 €	51,67%
2023	52	5 469 465€	105 180€	42,30%

31 dossiers confirmés par les communes pour un montant total de 2 860 k€ HTVA.

Appels à projets 2024 – Dossiers

Lettre	Numéro	Montant HT avec FIMO	Date Délibération	Observations	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /31	Voirie prévue après enfonsement 25 points	Coordination autres réseaux 20 points	Centre bourg, bâtiments patrimoniaux 15 points	Date demande Année 1 - 0 points Année 2 - 30 points	Age du réseau à déposer < 10 ans - 0 points entre 10 et 20 ans - 5 points > 20 ans - 10 points	Dépense de BT fils nus 20 points	Commune 3+4 10 points Commune 1 5 points	Participation SIED 70		Participation commune
A	8095	142 350 €	17/07/2023	Coordination réseaux humides et voirie	100	1	25	20	15	0	10	20	10	77 587,50 €	54,50%	64 762,50 €
G	9534	23 521 €	06/12/2023	Coordination réseaux humides CAV et voirie	95	2	25	20	15	0	10	20	5	9 408,24 €	40,00%	14 112,36 €
E	5049	142 350 €	04/12/2023	Coordination réseaux humides et voirie	95	2	25	20	15	0	10	20	5	53 587,50 €	37,64%	88 762,50 €
E	9370	112 785 €	07/12/2023	Coordination voirie. Suite Tr1 financée en 2023	85	4	25	20	0	0	10	20	10	67 671,00 €	60,00%	45 114,00 €
A	9474	68 985 €	27/11/2023	Coordination voirie et raccordement producteurs	80	5	25	20	15	0	10	0	10	41 391,00 €	60,00%	27 594,00 €
B	9197	87 027 €	30/10/2023	Coordination AEP SIEVO et voirie CD70	80	5	25	20	15	0	10	0	10	52 216,07 €	60,00%	34 810,71 €
B	8481	51 711 €	06/12/2023	Coordination eaux pluviales et voirie Ing 70	80	5	25	20	15	0	10	0	10	31 026,83 €	60,00%	20 684,55 €
E	9288	122 640 €	14/11/2023	Coordination réseaux humides et voirie BC21	80	5	25	20	15	0	10	0	10	72 660,00 €	59,25%	49 980,00 €
F	9522	145 307 €	22/12/2023	Coordination réseaux humides et voirie. Suite Tr1 financée en 2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	78 326,63 €	53,90%	66 979,88 €
E	8252	83 603 €	12/10/2023	Coordination réseaux humides et voirie	80	5	25	20	15	0	10	0	10	50 161,95 €	60,00%	33 441,30 €
A	9229	81 578 €	21/12/2023	Coordination réseaux humides et voirie	75	11	25	20	15	0	10	0	5	32 631,00 €	40,00%	48 946,50 €
G	9152	32 226 €	15/12/2023	Coordination réseaux humides et voirie	75	11	25	20	15	0	10	0	5	12 890,34 €	40,00%	19 335,51 €
D	8476	106 264 €	18/12/2023	Coordination voirie	70	13	0	20	15	0	10	20	5	42 505,71 €	40,00%	63 758,57 €
F	8944	21 572 €	10/11/2022	Travaux financés par le propriétaire (résidence secondaire). ANNEE 2	70	13	0	20	0	30	10	0	10	12 942,90 €	60,00%	8 628,60 €
B	8949	38 325 €	07/09/2022	Pas de coordination	65	15	0	0	15	30	10	0	10	22 995,00 €	60,00%	15 330,00 €
B	9021	125 925 €	09/12/2022	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	73 481,25 €	58,35%	52 443,75 €
E	8880	83 111 €	17/11/2023	Coordination réseaux humides et voirie	65	15	25	20	0	0	10	0	10	49 866,30 €	60,00%	33 244,20 €
E	5211	33 857 €	17/11/2023	Coordination réseaux humides et voirie	65	15	25	20	0	0	10	0	10	20 314,44 €	60,00%	13 542,96 €
B	9369	72 412 €	27/03/2023	Travaux liés à la 1ere tranche financée en 2023. Coordination voirie, travaux EU et AEP CCPR	65	15	25	20	0	0	10	0	10	43 447,41 €	60,00%	28 964,94 €
E	8798	72 051 €	03/11/2022	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	43 230,60 €	60,00%	28 820,40 €
E	8900	83 658 €	02/12/2022	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	50 194,80 €	60,00%	33 463,20 €
E	8514	145 033 €	28/12/2022	Pas de coordination. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	78 258,19 €	53,96%	66 774,56 €
F	9517	126 144 €	26/12/2023	Coordination voirie	60	23	25	0	15	0	10	0	10	73 536,00 €	58,30%	52 608,00 €
D	9385	139 065 €	22/12/2023	Coordination réseaux humides	55	24	0	20	15	0	10	0	10	76 766,25 €	55,20%	62 298,75 €
D	9121	99 645 €	26/12/2023	Coordination eaux pluviales	55	24	0	20	15	0	10	0	10	59 787,00 €	60,00%	39 858,00 €
F	9190	103 806 €	15/12/2023	Coordination réseau AEP	40	26	0	20	0	0	10	0	10	62 283,60 €	60,00%	41 522,40 €
E	8887	51 246 €	19/12/2023	Pas de coordination	35	27	0	0	15	0	10	0	10	30 747,60 €	60,00%	20 498,40 €
D	8230	54 750 €	11/01/2024	Pas de questionnaire	35	27	0	0	15	0	10	0	10	32 850,00 €	60,00%	21 900,00 €
D	9271	116 365 €	12/01/2024	Pas de questionnaire	35	27	0	20	0	0	10	0	5	46 546,00 €	40,00%	69 819,00 €
D	9554	177 390 €	15/12/2023	Pas de coordination	20	30	0	0	0	0	10	0	10	86 347,50 €	48,68%	91 042,50 €
D	9470	114 756 €	15/12/2023	Pas de coordination	10	31	0	0	0	0	0	0	10	68 853,60 €	60,00%	45 902,40 €
Total		2 859 457 €														



24.01.04
s_AERCE_AAP 24 ar



24.01.04
siers_AERCE_AAP 2

Appels à projets 2024 – Dossiers retenus

Lettre	Numéro	Commune	Objet	Montant HT avec FIMO	Date Délibération	Concessionnaire	Observations	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /31	Voirie prévue après enfouissement 25 points	Coordination autres réseaux 20 points	Centre bourg, bâtiments patrimoniaux 15 points	Date demande Année 1 - 0 points Année 2 - 30 points	Age du réseau à déposer < 10 ans - 0 points entre 10 et 20 ans - 5 points > 20 ans - 10 points	Dépense de BT fils nus 20 points	Commune 3+4 10 points Commune 1 5 points	Participation SIED 70		Participation commune
A	8095	VILLERSEXEL	rue de la Belle Huguette	142 350 €	17/07/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie	100	1	25	20	15	0	10	20	10	77 587,50 €	54,50%	64 762,50 €
G	9534	ECHENOZ-LA-MELINE	passage du Landau	23 521 €	06/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides CAV et voirie	95	2	25	20	15	0	10	20	5	9 408,24 €	40,00%	14 112,36 €
E	5049	PORT-SUR-SAONE	route nationale n°19	142 350 €	04/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie	95	2	25	20	15	0	10	20	5	53 587,50 €	37,64%	88 762,50 €
E	9370	CORBENAY	le long de l'Avenue de Fougerolles Tr2	112 785 €	07/12/2023	ENEDIS	Coordination voirie. Suite Tr1 financée en 2023	85	4	25	20	0	0	10	20	10	67 671,00 €	60,00%	45 114,00 €
A	9474	AUTREY-LE-VAY	rue de Marast et rue Griboulard	68 985 €	27/11/2023	ENEDIS	Coordination voirie et raccordement producteurs	80	5	25	20	15	0	10	0	10	41 391,00 €	60,00%	27 594,00 €
B	9197	CHAUVERCENNE	au carrefour des RD12 et RD15	87 027 €	30/10/2023	ENEDIS	Coordination AEP SIEVO et voirie CD70	80	5	25	20	15	0	10	0	10	52 216,07 €	60,00%	34 810,71 €
B	8481	FONDREMAND	situé le long de la rue de la Côte	51 711 €	06/12/2023	SICAE-EST	Coordination eaux pluviales et voirie Ing 70	80	5	25	20	15	0	10	0	10	31 026,83 €	60,00%	20 684,55 €
E	9288	LAMBREY	le long de la place de la Mairie	122 640 €	14/11/2023	SICAE-EST	Coordination réseaux humides et voirie BC2I	80	5	25	20	15	0	10	0	10	72 660,00 €	59,25%	49 980,00 €
F	9522	MOLLANS	dans le village 2ème tranche	145 307 €	22/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie. Suite Tr1 financée en 2023	80	5	25	20	15	0	10	0	10	78 326,63 €	53,90%	66 979,88 €
E	8252	SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	le long de la rue Derrière les Murs	83 603 €	12/10/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie	80	5	25	20	15	0	10	0	10	50 161,95 €	60,00%	33 441,30 €
A	9229	HERICOURT	Avenue Jouhaux	81 578 €	21/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie	75	11	25	20	15	0	10	0	5	32 631,00 €	40,00%	48 946,50 €
G	9152	VESOUL	rue Paul Petitclerc	32 226 €	15/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides et voirie	75	11	25	20	15	0	10	0	5	12 890,34 €	40,00%	19 335,51 €
D	8476	GRAY	pour la place BOICHUT	106 264 €	18/12/2023	ENEDIS	Coordination voirie	70	13	0	20	15	0	10	20	5	42 505,71 €	40,00%	63 758,57 €
F	8944	LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS	au lieudit "Nid d'Agasse"	21 572 €	10/11/2022	ENEDIS	Travaux financés par le propriétaire (résidence secondaire). ANNEE 2	70	13	0	20	0	30	10	0	10	12 942,90 €	60,00%	8 628,60 €
B	8949	MOTEY-BESUCHE	rue du Moulin	38 325 €	07/09/2022	ENEDIS	Pas de coordination	65	15	0	0	15	30	10	0	10	22 995,00 €	60,00%	15 330,00 €
B	9021	CHARCENNE	rue du Château d'eau	125 925 €	09/12/2022	ENEDIS	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	73 481,25 €	58,35%	52 443,75 €
E	8880	GEVIGNEY-ET-MERCEY	rue du Faubourg	83 111 €	17/11/2023	SICAE-EST	Coordination réseaux humides et voirie	65	15	25	20	0	0	10	0	10	49 866,30 €	60,00%	33 244,20 €
E	5211	GEVIGNEY-ET-MERCEY	route de Jussey	33 857 €	17/11/2023	SICAE-EST	Coordination réseaux humides et voirie	65	15	25	20	0	0	10	0	10	20 314,44 €	60,00%	13 542,96 €
B	9369	GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	chemin des Ensanges	72 412 €	27/03/2023	ENEDIS	Travaux liés à la 1ère tranche financée en 2023. Coordination voirie, travaux EU et AEP CCPR	65	15	25	20	0	0	10	0	10	43 447,41 €	60,00%	28 964,94 €
E	8798	MENOUX	le long de la rue de Collot	72 051 €	03/11/2022	ENEDIS	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	43 230,60 €	60,00%	28 820,40 €
E	8900	SCYE	Rue de la Scyotte et de la Chaille	83 658 €	02/12/2022	ENEDIS	Pas de coordination réseaux ni voirie. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	50 194,80 €	60,00%	33 463,20 €
E	8514	VERNOIS-SUR-MANCE	Grande Rue (4ème tranche)	145 033 €	28/12/2022	SICAE-EST	Pas de coordination. ANNEE 2	65	15	0	0	15	30	10	0	10	78 258,19 €	53,96%	66 774,56 €
F	9517	SAULX	rue du Mont et rue de la Charrière	126 144 €	26/12/2023	ENEDIS	Coordination voirie	60	23	25	0	15	0	10	0	10	73 536,00 €	58,30%	52 608,00 €
D	9385	MONTOT	Grande rue Tr1	139 065 €	22/12/2023	ENEDIS	Coordination réseaux humides	55	24	0	20	15	0	10	0	10	76 766,25 €	55,20%	62 298,75 €
D	9121	ROMAINE (LA)	rue de la fontaine à Vezet	99 645 €	26/12/2023	ENEDIS	Coordination eaux pluviales	55	24	0	20	15	0	10	0	10	59 787,00 €	60,00%	39 858,00 €
Sous-Total				2 241 144 €													1 226 884 €	54,74%	1 014 260 €

Appels à projets 2024 – Dossiers retenus

✓ **25** opérations à programmer en 2024 : **2 242 000€ HTVA de travaux**

Dotation Facé 2024 estimative	326 000€
Dotation Facé 2023 complémentaire obtenue	151 000€
Dotations Article 8 estimatives (ENEDIS et SICAE-EST)	346 787€
Fonds propres du SIED 70 mobilisés	403 097€
Fonds propres du SIED 70 mobilisés / Montant total HT des travaux retenus	17,99%

Appels à projets 2024 – Dossiers non retenus

Lettre	Numéro	Commune	Objet	Montant HT avec FIMO	Date Délibération	Concessionnaire	Observations	TOTAL Maxi 100 points + 30 points si année 2	RANG /31
F	9190	VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	route de Conflans	103 806 €	15/12/2023	ENEDIS	Coordination réseau AEP	40	26
E	8887	MENOUX	le long de la rue de Botey	51 246 €	19/12/2023	ENEDIS	Pas de coordination	35	27
D	8230	PONTCEY	aux abords de la Nouvelle Mairie	54 750 €	11/01/2024	ENEDIS	Pas de questionnaire	35	27
D	9271	GRAY	pour la ligne HTA ZAC GRAY SUD	116 365 €	12/01/2024	ENEDIS	Pas de questionnaire	35	27
D	9554	NANTILLY	Rue des carmélites	177 390 €	15/12/2023	ENEDIS	Pas de coordination	20	30
D	9470	GRAY-LA-VILLE	Rue de la bergerie	114 756 €	15/12/2023	ENEDIS	Pas de coordination	10	31
Sous-Total				618 313 €					



 24.01.04

 siers_AERCE_AAP 2

✓ 6 opérations à décaler en 2025 :

618 315€ HTVA de travaux

Pour mémoire, appel à projets 2023 :

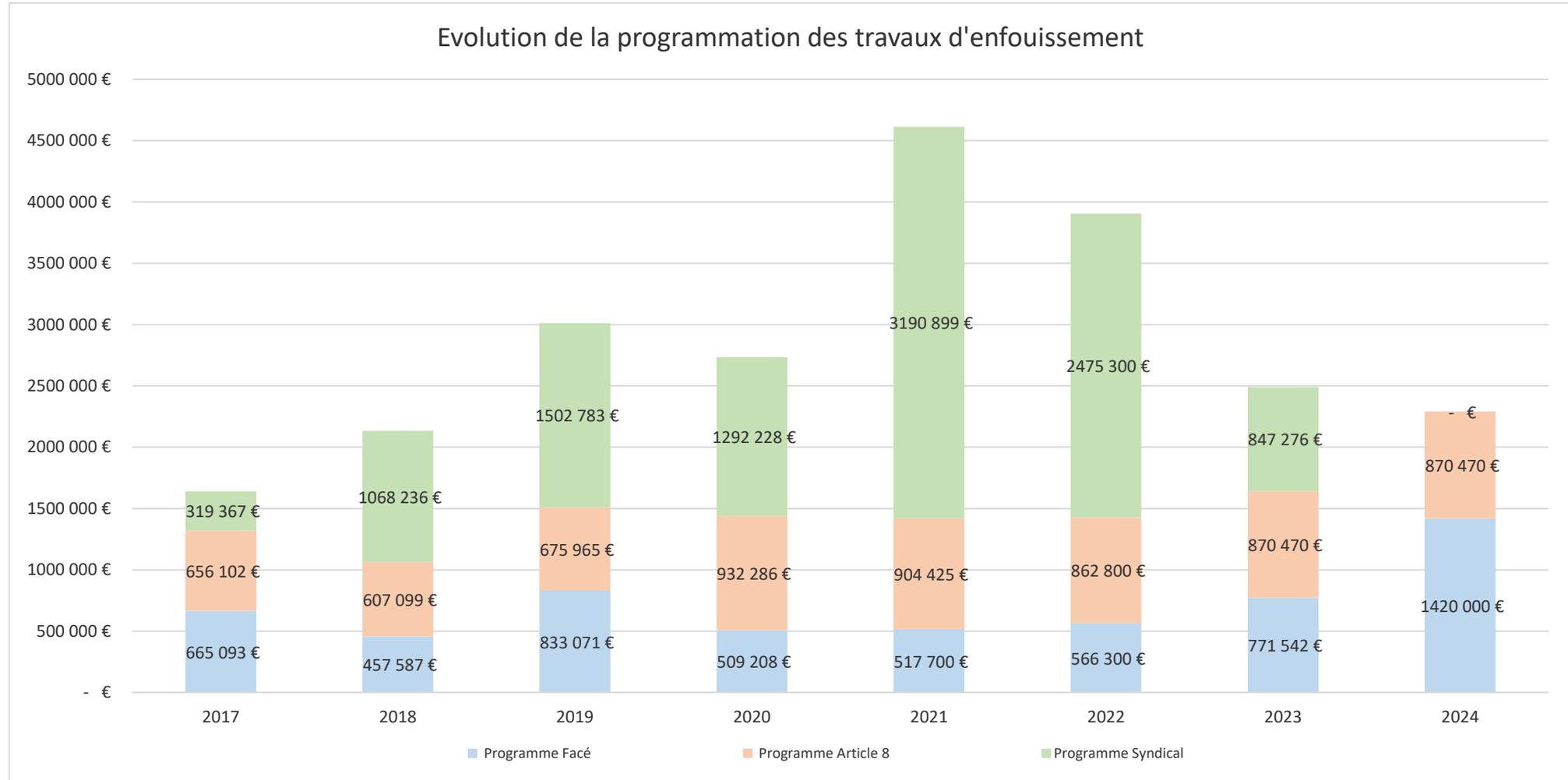
- 22 opérations programmées pour 2 281 000€ HTVA,
- 5 opérations décalées sur 2024 pour un montant de 466 850€ HTVA.

Appels à projets 2025

Dossiers 2025 :

- Etudes à demander au syndicat avant le 1^{er} septembre 2024.
- Délibération et questionnaire à transmettre avant le 31/12/2024.
- Jury à réunir début janvier 2025.
- Montant des fonds propres mobilisables par le SIED 70 pour 2025 à fixer par le Bureau syndical une fois les dotations FACé 2024 connues.

Programmation des travaux





Fourniture des postes de transformations et des transformateurs



Fourniture des postes de transformation et des transformateurs

Par délibérations n°2 du 30 mars 2022 et n°3 du 11 janvier 2023, le Bureau syndical a accepté de créer un groupement d'achat avec le SDED52, le SYDED 25 et le SYDESL 71 pour la passation d'un accord-cadre visant la fourniture de postes de transformation, de transformateurs et d'armoires de coupures HTA.

Le Syndicat mixte d'Énergie de Côte-d'Or (SICECO) a souhaité pouvoir rejoindre ce groupement. Cette possibilité est ouverte, par voie d'avenant, en application de l'article 5 de la convention de groupement.

Il sera proposé au Bureau syndical d'approuver cet avenant.



Fourniture des postes de transformation et des transformateurs

Le 1^{er} marché subséquent, notifié le 13 février 2023 et d'une durée d'un an, sera renouvelé très prochainement.

Chaque titulaire de l'accord-cadre sera consulté et proposera une offre comportant pour chaque article un prix unitaire et un délai de livraison.

La pondération de ces 2 critères pour le second marché subséquent sera inchangée :

- Prix 65%,
- Délais 35%.

Contrôle technique des ouvrages

Par délibération n°3 du 21 juin 2023, le Bureau syndical a adhéré au groupement de commandes « Contrôle technique des ouvrages ».

Coordonné par le SYDESL 71, ce groupement regroupe le SICECO 21, le SIDEC 39, le SYDED 25, le SDEY 89, le TE 90, le SDEV 88 et le SDE 03.

Le « Contrôle technique des ouvrages » est une procédure obligatoire pour vérifier que les ouvrages construits par le syndicat sont conformes aux prescriptions techniques, par un organisme certifié et indépendant. Chaque syndicat commande et règle les factures des prestations qu'il commande.

Ce contrôle était réalisé jusqu'à maintenant par la SVEES, filiale de la SICAE-EST, de gré à gré, avec de nombreuses difficultés notamment sur les délais de réalisation.

Contrôle technique des ouvrages

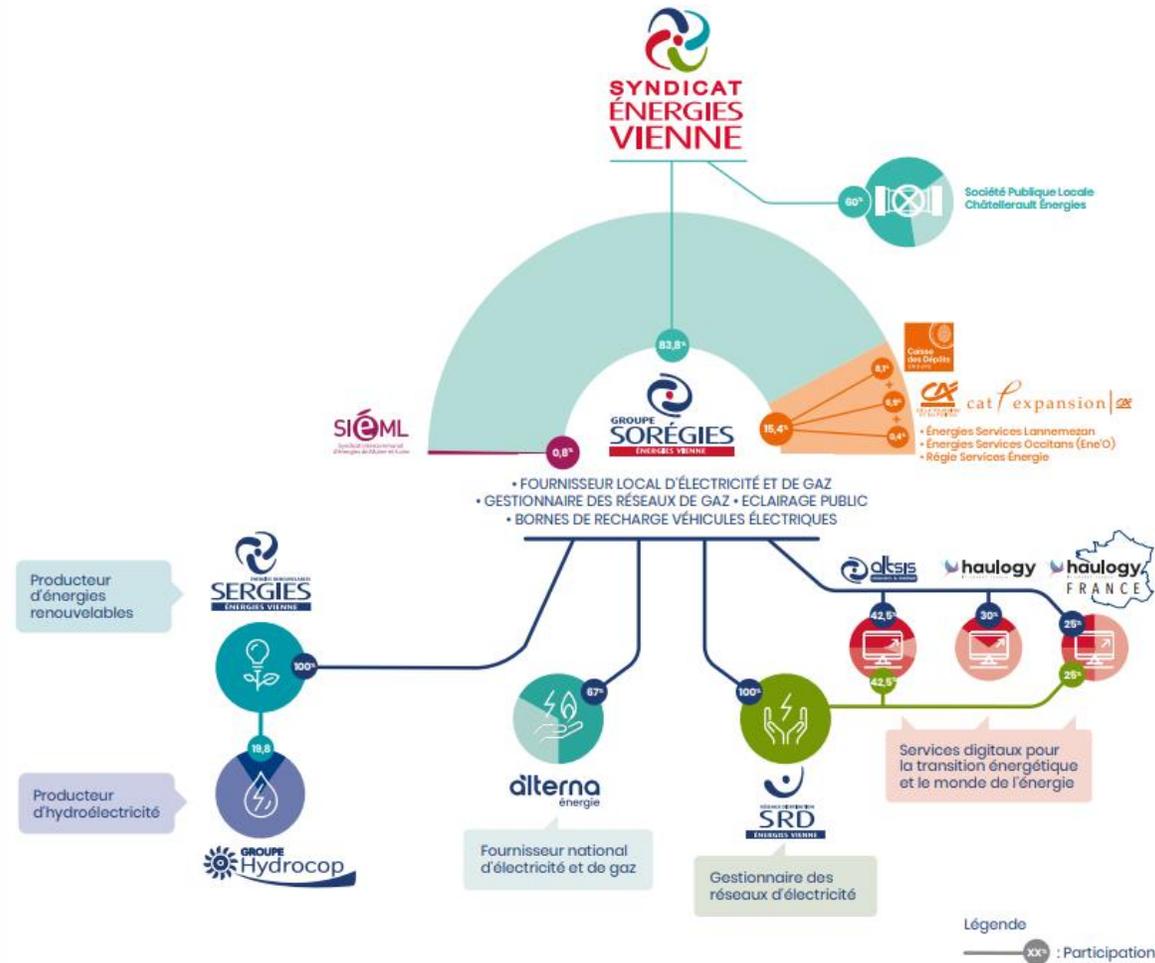
Accord cadre de 24 mois reconductible 4 fois tacitement par période de 12 mois.

La remise des offres était fixée au 6 novembre 2023. (2 offres reçues)
La CAO du SYDESL 71 s'est réunie le 7 décembre dernier.

L'entreprise retenue pour tous les lots est SRD,
gestionnaire des réseaux de la Vienne, basé à POITIERS et filiale de SOREGIES.

En fonction des offres retenues, le montant des commandes passées par le syndicat, sur la base des prestations réalisées en 2020 par la SVEES, serait en diminution d'environ 9%.

Contrôle technique des ouvrages





Questions diverses

Travaux et maintenance Eclairage public



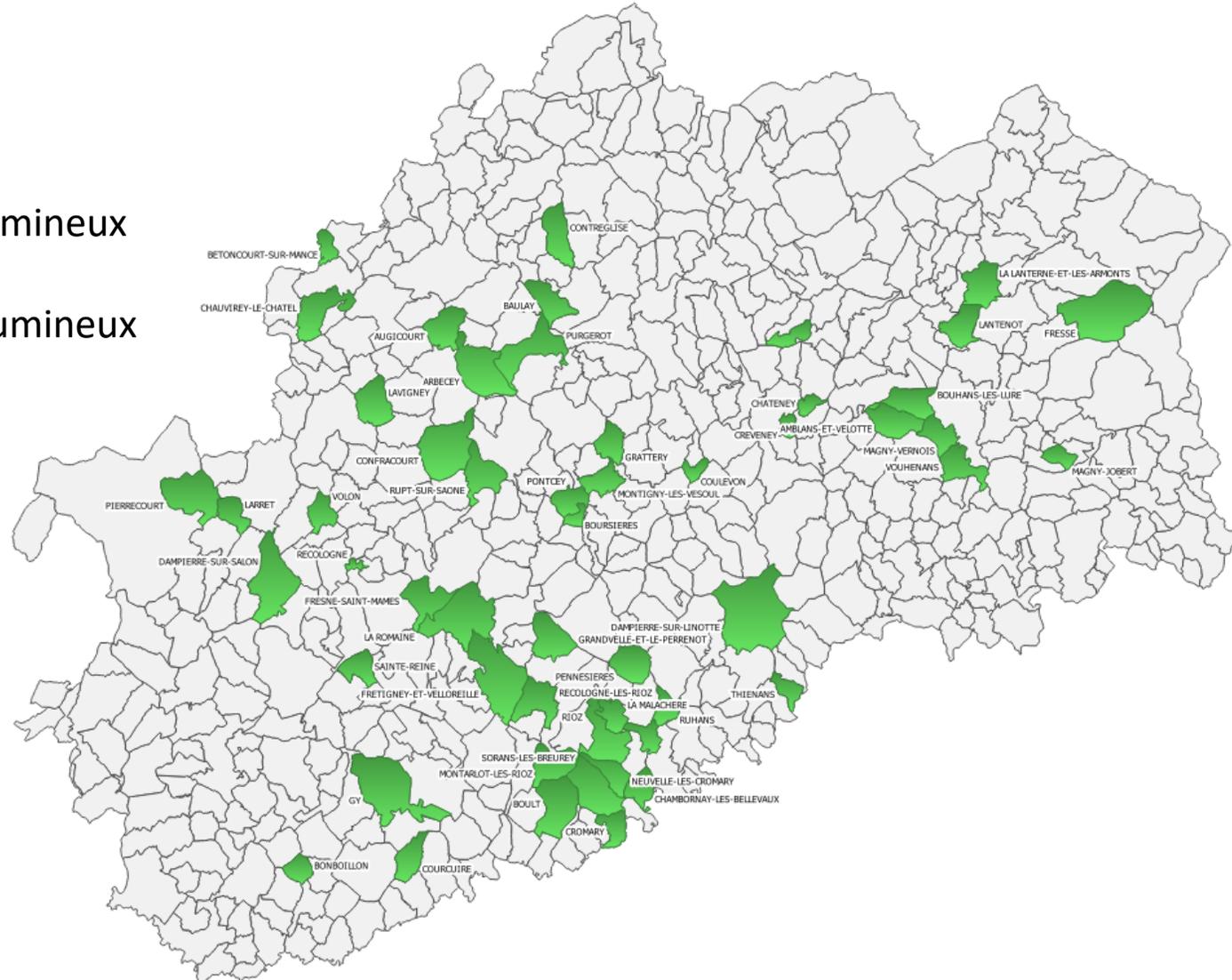
La Maintenance de l'éclairage public

Au 31/12/2022 :

42 communes pour 3600 points lumineux

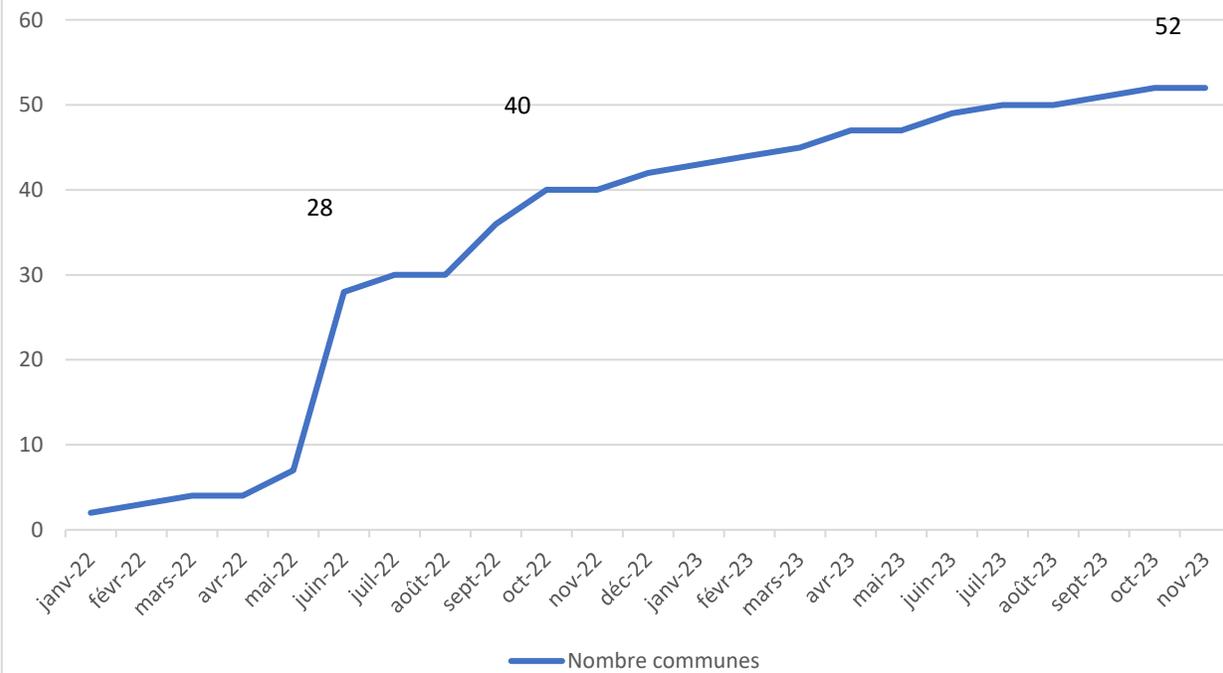
Au 31/12/2023 :

51 communes pour 4 800 points lumineux

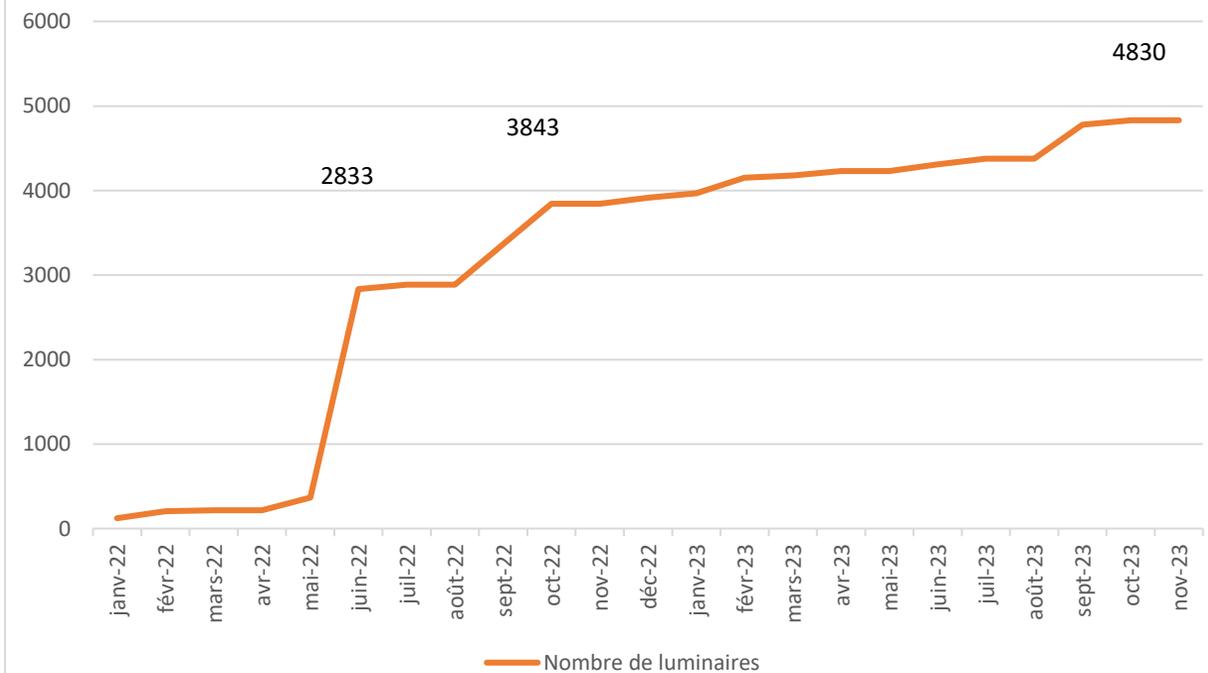


La Maintenance de l'éclairage public

Maintenance EP
Nombre de communes

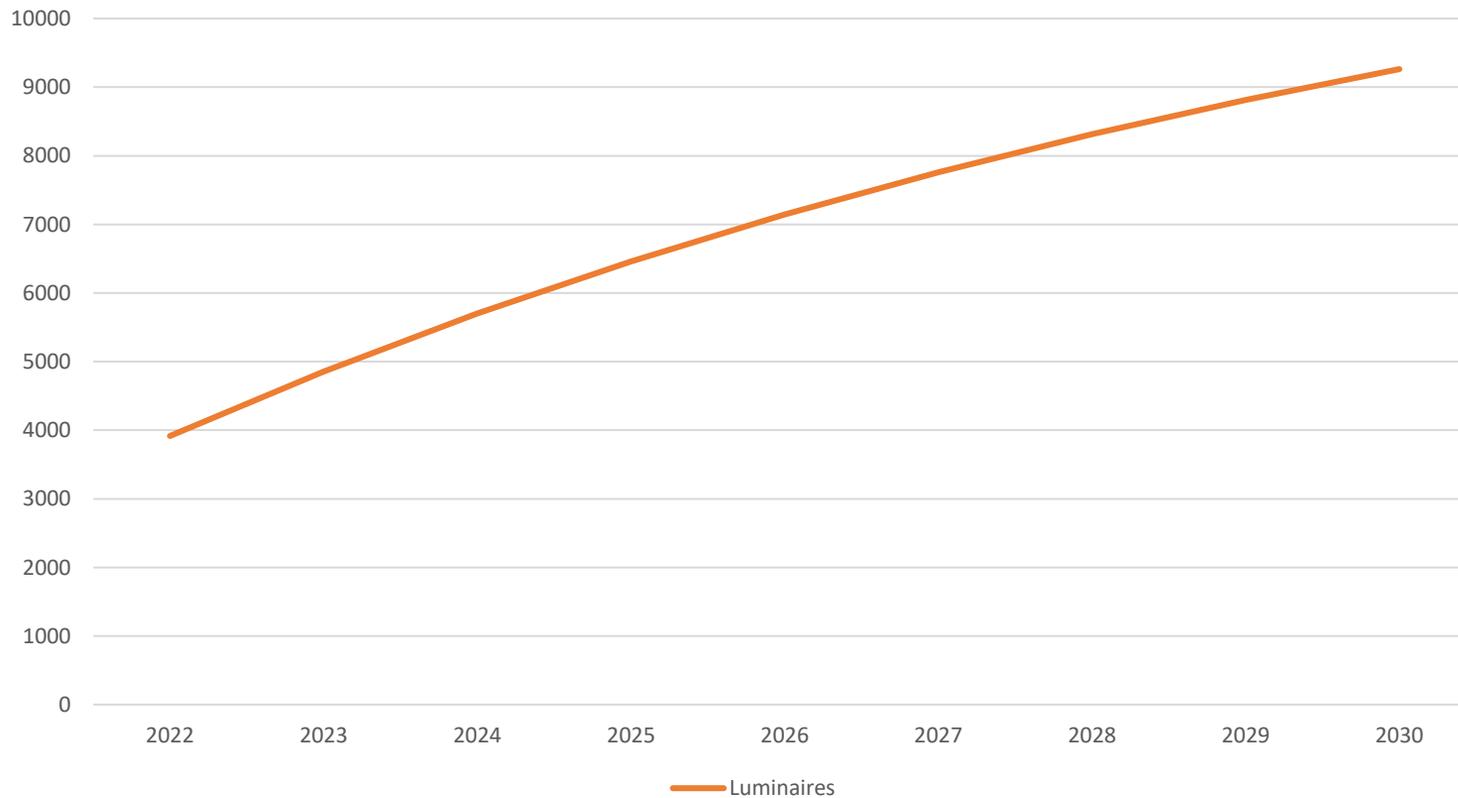


Maintenance EP
Nombre de luminaires



La Maintenance de l'éclairage public

Projection du nombre de luminaires



Perspectives d'évolution sur les prochaines années :
Evolution envisagée : + 911 EP avec pondération -10% chaque année

La Maintenance de l'éclairage public

- 1^{er} marché de travaux et de maintenance notifié le 5 avril 2023.
- Accord-cadre à bons de commandes, de 3 ans (1 an ferme reconductible 2 x 1 an).
- 18 lots géographiques.
- Bordereau des prix vierge à compléter par les candidats.
- Maintenance corrective forfaitaire, compte tenu de l'absence de connaissance des parcs des communes adhérentes et à venir.

La Maintenance de l'éclairage public

Bilan

105 600 € HT par an, toute interventions comprises
(c'est l'entreprise qui assure le risque : 291 signalements / 8 communes sans panne).

Prix moyen : 21,75 € par point lumineux (hors personnel du SIED 70).

La Maintenance de l'éclairage public

Prévision marché avec maintenance préventive des armoires et maintenance à l'acte : 43 830 € HT sur 2023 et 48 385 € HT sur 2024 environ.

Prix moyen estimatif : 16,75€ par point lumineux (hors personnel du SIED 70).

Compte tenu du faible nombre de réponses d'entreprises locales d'une part et du bon état général des luminaires pris en charge par le SIED 70 d'autre part, la non-reconduction du marché a été notifiée par courrier aux titulaires en date du 22 décembre dernier.

Il sera prochainement proposé d'aligner toutes les communes rurales au même tarif dès 2025 (20€ par points lumineux).

La Maintenance de l'éclairage public

Nouveau marché

- Accord-cadre à bons de commandes, de 3 ans (1 an ferme reconductible 2 x 1 an) maintenu.
- 6 lots géographiques au lieu de 18, vu la faible mobilisation des artisans locaux, et pour optimiser et équilibrer le volume des lots.
- 2 lots maximum par titulaire.
- Bordereau des prix prérempli et non plus vierge. Les offres seront appréciées sur la base de coefficients multiplicateurs remis par les candidats pour chaque chapitre.
- Travaux de maintenance corrective à l'acte et non plus au forfait.

La Maintenance de l'éclairage public

Critères de sélection inchangés :

Critères	Pondération
• Prix des prestations	60%
• Valeur technique	30%
➤ Moyens humains affectés à la mission	(15%)
➤ Moyens matériels affectés à la mission	(15%)
• Performances en matière de protection de l'environnement	10%

La Maintenance de l'éclairage public

Les délais d'intervention sont inchangés :

Points lumineux isolés (de 1 à 3 points)	Rue ou quartier (à partir de 4 points consécutifs)	Interventions d'urgence
Rétablissement dans un délai de 15 jours	Rétablissement dans un délai de 4 jours	Intervention dans un délai de 4 heures



Travaux sur le réseau syndical d'électricité, sur les installations communales d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques

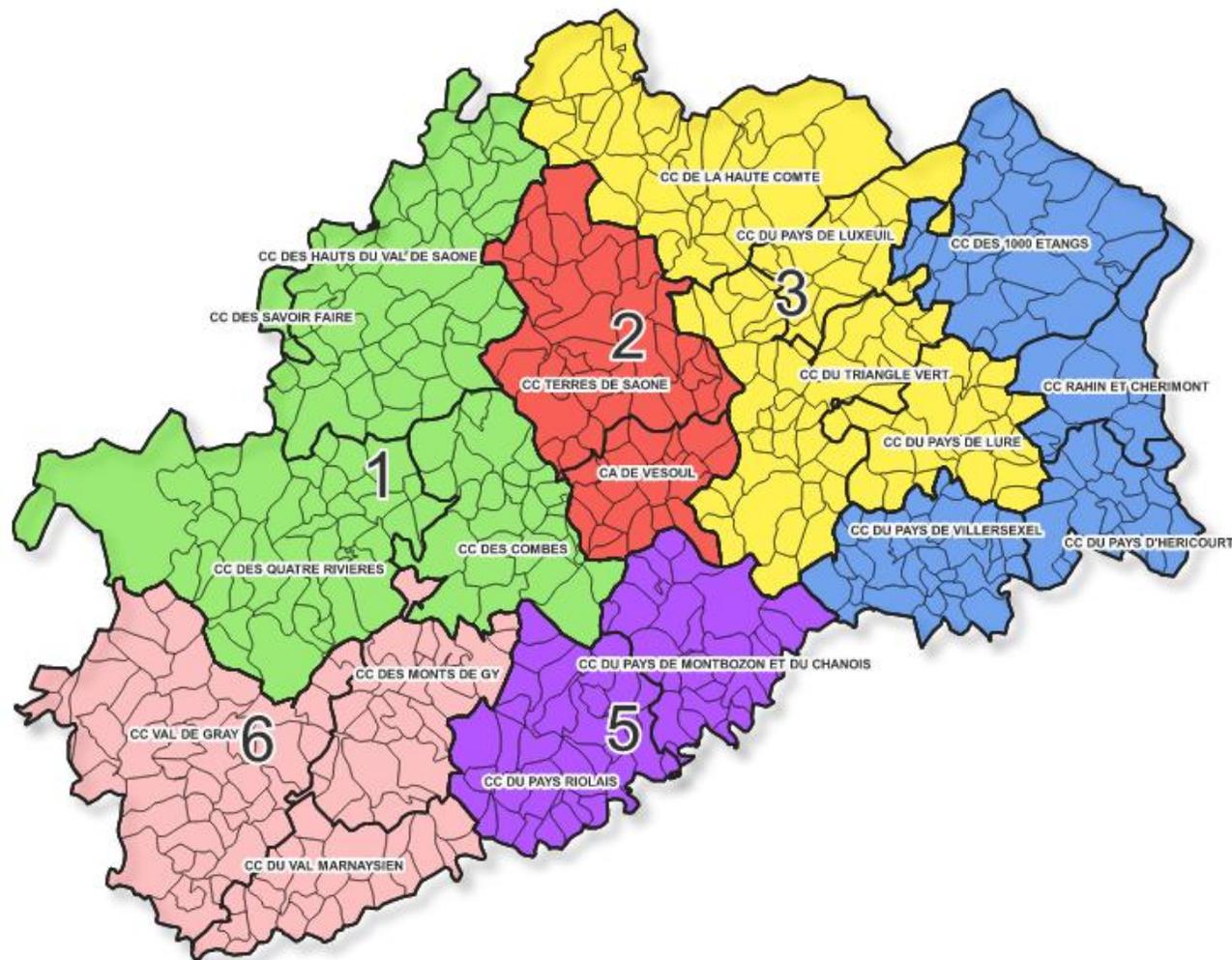
Accord-cadre travaux AC46

La procédure retenue par le SIED 70 pour les travaux est un accord-cadre, après appel d'offres ouvert, d'une durée de 2 ans renouvelable de 4 périodes d'une année.

Le SIED 70 intervient comme entité adjudicatrice et cet accord cadre comporte 7 lots :

- 6 lots géographiques pour les travaux inférieurs à 75 000 € sur 6 zones du département ;
- 1 lot financier pour les travaux supérieurs à 75 000 €.

Accord-cadre travaux AC46



Accord-cadre travaux AC46

Les titulaires de l'accord-cadre notifié le 14 février 2021 :

Nom	Adresse	Numéro du lot						
		1	2	3	4	5	6	7
SPIE City Networks	88 380 ARCHES	X	X	X	X	X	X	X
Groupement <u>HAEFELI</u> / BOIRON	HAEFELI - 70200 LURE	X	X	X	X	X	X	X
	BOIRON - 88200 SAINT-NABORD							
Groupement <u>DEMONGEOT</u> / SNCTP	DEMONGEOT - 21000 DIJON	X	X	X	X	X	X	X
	SNCTP - 21000 DIJON							
Groupement <u>SBTP</u> / SERPOLLET	SBTP - 01000 BOURG-EN-BRESSE	X	X	X	X	X	X	X
	SERPOLLET - 21000 DIJON							
Groupement <u>SOBECA</u> / SOGEA	SOBECA - 25320 CHEMAUDIN	X	X	X	X	X	X	X
	SOGEA - 25110 BAUMES-LES-DAMES							
INEO Réseaux Est	10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE	X	X	X	X	X	X	X
EIFFAGE Energie Systèmes	90800 BAVILLIERS			X	X	X		

Accord-cadre travaux AC46

Les 2^{ème} marchés subséquents, notifiés le 21 mars 2023, d'une durée d'un an, seront renouvelés prochainement. Les critères sont inchangés :

Critères	Pondération
<ul style="list-style-type: none">Prix	60%
<i>Noté sur la base d'un chantier annuel moyen type représentatif des travaux, prenant compte des quantités d'articles de toutes les opérations prévues sur chacun des 11 lots des anciens marchés subséquents</i>	
<ul style="list-style-type: none">Valeur technique	20%
<i>Non pas les moyens humains et matériels dont l'entreprise dispose mais ceux qu'elle est en mesure d'affecter au marché</i>	
<ul style="list-style-type: none">Qualité des travaux réalisés	20%
<i>appréciée sur la base de la qualité et des délais de réalisation des travaux</i>	



Fourniture de luminaires, de mâts et d'horloges astronomiques pour l'éclairage public (matériels sans préoccupation esthétique)

La procédure retenue par le SIED 70 pour les travaux est un accord-cadre, après appel d'offres ouvert, d'une durée de 2 ans renouvelable de 2 périodes d'une année.

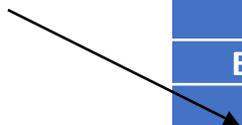
Pour la durée maximale (4 ans), les besoins ont été estimés à environ 1 500 000 € TTC. Le SIED 70 intervient comme pouvoir adjudicateur et cet accord cadre comporte 4 lots :

- Lot n°1 : luminaire fonctionnel
- Lot n°2 : luminaire d'ambiance
- Lot n°3 : mâts et candélabres
- Lot n°4 : horloges astronomiques

Les titulaires de l'accord-cadre notifié le 26 février 2021

Nom du candidat	Adresse	Lot n°1	Lot n°2	Lot n°3	Lot n°4
COMATELEC SCHREDER	10 allée des cascades - 93420 VILLEPINTE	T	T		
CEEC	7 rue de Chatoux - 21490 RUFFEY LES ECHIREY				T
VALMONT	Les Martoulets BP1 - 03110 CHARMEIL			T	
SIGNIFY France	33, rue de Verdun CS 60019 - 92516 SURESNES	T	T		
LIGHTWELL	Joop Geesinkweg 145 - 1114AB AMSTERDAM	T	T		
CONIMAST	ZI La Sauniere - 89600 SAINT FLORENTIN			T	
BH Environnement	12 rue Ampère - 38000 GRENOBLE				T
CITECLAIRE	Bat B les ocres de l'Arbois - 495 rue René Descartes 13100 AIX EN PROVENCE	⚡	⚡	-	⚡
ROHL	1 rue de Bruxelles BP 50048 67150 ERSTEIN/KRAFFT	T	T		
METALOGALVA FRANCE	3 boulevard du 14 juillet - 10000 TROYES			T	
WE EF Lumière	ZAC de Chesnes Nord - 6 Rue de Brisson CS80330 38297 SATOLAS ET BONCE	T	T		
LE STUDIO LED	33 Rue de Metz - 92700 COLOMBES	T	T		
ECLATEC SAS	41 Rue Lafayette CS 20069 – MAXEVILLE 54528 LAXOU CEDEX	T	T		
VHM	8 rue de la Fonderie - 67129 MOLSHEIM	T	T		
GHM	rue Antoine Durenne - 52220 SOMMEVOIRE			T	
PYRESCOM	Mas des Tilleuls - 66680 CANOHES				T
ATOUT LUMIERE	3 Rue Renouvier - 67600 SELESTAT				T
SARL EDDEP	ZI Marseille Industrie 151 Avenue des Aygalades - 13015 MARSEILLE	T	T		

Liquidation judiciaire
prononcée le 02/11/2021
Par le Tribunal de
Commerce d'Aix en
Provence



Les 3^{ème} marchés subséquents, notifiés le 21 mars 2023, d'une durée d'un an, seront renouvelés prochainement. Les critères sont inchangés :

Lots 1 et 2

Critères	Pondération
Prix de fourniture*	40%
Performance photométriques	20%
<i>Dont Eclairage</i>	8%
<i>Uniformité</i>	12%
Performance énergétique	20%
Délai de livraison	20%

Lots 3 et 4

Critères	Pondération
Prix de fournitures*	70%
Délais de livraison	30%

**Prix fixe pour la durée du marché d'un an*

CALENDRIER

Date de remise des offres des consultations à venir :

- Fourniture postes de transformation et transformateurs : 16 février 2024
- Travaux AC 46 - MS 2 : 1^{er} mars 2024
- Fourniture éclairage public : 1^{er} mars 2024
- Travaux et maintenance Eclairage public : 15 mars 2024

Date de fin de validité des marchés subséquents :

- Fourniture postes de transformation et transformateurs – MS1 : 13 février 2023
- Travaux AC 46 - MS 2 : 21 mars 2023
- Fourniture éclairage public – MS3 : 21 mars 2023
- Travaux et maintenance Eclairage public : 5 avril 2024

CAO prévues les :

Mercredi 21 février pour les postes de transformation et transformateurs

Mercredi 27 mars (avant le 2^{ème} comité) pour les autres marchés

Syndicat Intercommunal d'Énergie Du Département de la Haute-Saône

 **1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL**

 **Tél : 03 84 77 00 00**

 **E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : www.sied70.fr**

